



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Nouveau Directeur, Quel avenir pour la DSEM ?

L'audience du mardi 14 juin a été l'occasion de connaître la vision de la DSEM par le nouveau directeur, Hubert Certes, et d'aborder les perspectives pour cette DCN.

La vision de la DSEM par la Direction :

- une entité qui tourne bien,
- une forte culture technique à pérenniser,
- un taux de structure de 25 %, trop élevé aux yeux de la direction,
- une baisse structurelle de l'activité à prévoir du fait des évolutions technologiques.

Les actions à mettre en œuvre :

- aucun grand chambardement n'est à l'ordre du jour,
- la gestion des compétences.
- le chantier est ouvert. Pour la direction, une vigilance s'impose sur le maintien des compétences, en raison des futurs départs dus à la pyramide des âges.

À la demande de FO, la direction présentera à la rentrée le bilan social de la DSEM, ainsi que les plans de formation et les parcours professionnels.

- La direction souhaite poursuivre la démarche productiviste engagée par le projet PPO

FO demande une meilleure prise en compte des activités des agents dans le système d'information. Trop souvent, certaines activités ne sont pas considérées (étude de dossier...). Cela entraîne une sous-estimation du taux d'occupation des équipes. Pour la direction, toutes les activités peuvent et doivent être considérées.

- En diminuant l'encadrement,
FO demande l'accès au grade 3.2 et 3.3 de la fonction Technicien SI afin de rendre la filière technique plus attrayante et valoriser cette orientation (réorientation d'encadrants ou évolution des techniciens)
- En ajustant si besoin les organisations.
À titre d'exemple, une réflexion est en cours sur la filière logistique et l'avenir des gestionnaires de flux.
Les activités de GF pourraient être réparties sur les techniciens, à l'exception des grosses ATM où cette fonction serait maintenue.

FO alerte la direction : supprimer cette fonction c'est prendre le risque d'une baisse de la qualité de la gestion des stocks et des approvisionnements. C'est aussi développer une fois encore la polyvalence.

Pour la direction, l'accompagnement des agents doit permettre de maintenir la qualité. La prise de risque est aussi à mettre en perspective des gains attendus par cet ajustement.

- Le maintien de l'activité est au cœur des préoccupations de la direction
 - la DSEM a définitivement renoncé à la recherche d'activité externe au groupe La Poste (Conseil général, lycée,
 - la Direction souhaite poursuivre sa démarche de reconquête des marchés confiés à l'externe comme la maintenance de 1er niveau des DAB, des Caisses sécurisées, etc.
 - en tant qu'entité transverse, la DSEM est légitime sur tous les métiers. L'Enseigne représente aujourd'hui 80 % de l'activité. Une augmentation de la part du courrier constituerait de nouvelles perspectives !

FO a toujours dénoncé la métiérisation des services supports qui met en danger la DSEM et les services transverses pourtant cohérents sur le plan économique.

Point sur PPO :

FO a réclamé la situation des agents restant en reclassement et la tenue d'une commission de suivie.

Six agents sont toujours à la recherche d'un poste. La direction s'engage, à la demande de FO, à tenir une commission de suivi à la rentrée de septembre.

Point sur les centres d'appels :

FO a, à nouveau, fait part de son inquiétude quant au mal être qui règne dans les centres d'appels : problèmes de communication entre agents et lignes managériales, climat tendu et « flicage » croissant, formations insuffisantes ou mal adaptées...

Enfin, nous avons fait part du mal être des agents qui se sentent contraints de faire du décrochage en nombre sans pouvoir dépanner les bureaux. À ce sujet la direction se dit surprise, au vu des chiffres qui annoncent un taux de résolutions par les CA de 2 appels sur 3.

FO rappelle que la DSEM est pilote pour la prévention des risques psycho-sociaux !

FO revendique l'ouverture d'un chantier sur tous les problèmes quotidiens des agents, afin qu'une discussion s'ouvre et que des solutions émergent, pour que la morosité cesse !

La direction propose d'utiliser l'EVRP* pour obtenir ces résultats. En effets, suites au site pilote, l'EVRP va être généralisée à toutes la DSEM, et les résultats des CA seront suivis avec attentions.

FO met en garde la direction, FO refusera des actions mascarades. FO demande l'ouverture d'un véritable dialogue s'appuyant sur des informations étayées !

* EVRP: Évaluation des Risques Professionnels

ADRESSE :

ANIL
DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

À COMPTER DU :

À

LE

SIGNATURE

Prélèvement des cotisations :

OUI NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

**FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNAUD
75640 PARIS CEDEX 13**

NOM :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

ÉTABLISSEMENT :

GRADE/NIVEAU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

**Bulletin
d'adhésion**